

Maître d'ouvrage

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée
Service d'Ingénierie Routière de Marseille

16 rue Antoine Zattara – CS 70248 – 13331 MARSEILLE CEDEX 3

tél : 04 86 94 68 36

sir-de-marseille.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

PPBE 13 – A55 Martigues site 10 Réalisation d'un écran acoustique

D.C.E.
(Dossier de Consultation des Entreprises)

Cadre de SOPAQ

Maître d'œuvre

Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée
Service d'Ingénierie Routière de Marseille

16 rue Antoine Zattara – CS 70248 – 13331 MARSEILLE CEDEX 3

tél : 04 86 94 68 36

sir-de-marseille.dirmed@developpement-durable.gouv.fr

Vérifié par : M. Bonnet

Date : Juin 2026

Table des matières

1 Engagement de l'opérateur économique.....	3
2 Rappels de la commande.....	4
3 Organisation du groupement.....	4
3.1 Les parties prenantes :.....	4
3.1.1 Le titulaire.....	4
3.1.2 Les co-traitants.....	4
3.1.3 Les sous-traitants.....	4
3.1.4 Les fournisseurs.....	4
3.2 Qui fait quoi :.....	5
3.2.1 Ordonnancement du chantier.....	5
3.2.2 Organigrammes.....	5
4 Organisation des moyens.....	5
4.1 Main d'œuvre (les personnels et leur compétences).....	5
4.2 Matériels.....	5
4.3 Matériaux.....	5
4.4 Méthodes.....	5
5 Engagements de qualité.....	6
5.1 Gestion documentaire.....	6
5.2 Gestion des contrôles.....	6
5.2.1 Plan d'organisation des contrôles.....	6
5.2.2 Actions spécifiques.....	6
5.3 Planning et phasage.....	6
5.4 Gestion des interfaces.....	6

Le maître d'ouvrage impose le cadre du SOPAQ qui est complété par l'opérateur économique.

Il pourra joindre toute pièce qu'il juge utile pour préciser les mesures et actions de qualité qu'il s'engage à mener sur ce chantier.

1 Engagement de l'opérateur économique

Nom du mandataire :		
Adresse :		
Téléphone / Fax		
Objet de l'appel d'offres :	PPBE 13 – A55 Martigues site 10 Réalisation d'un écran acoustique	
L'engagement doit impérativement être nominatif, le signataire doit avoir l'autorité nécessaire pour faire appliquer le PAQ.		
DÉCLARATION DE LA DIRECTION Je soussigné : agissant en qualité de : et au nom du Groupement : Déclare m'engager, si je deviens titulaire ou sous-traitant du marché, à établir et à faire appliquer sur le chantier le Plan d'Assurance Qualité dont je joins le sommaire en annexe. Faire précéder la signature de la mention "Lu et approuvé" Fait à _____, le _____ Le Mandataire		
Ce document est à retourner avec l'offre après avoir été complété et dûment signé.		

2 Rappels de la commande

3 Organisation du groupement

3.1 Les parties prenantes :

3.1.1 Le titulaire

3.1.2 Les co-traitants

3.1.3 Les sous-traitants

3.1.4 Les fournisseurs

3.2 Qui fait quoi :

3.2.1 Ordonnancement du chantier

3.2.2 Organigrammes

4 Organisation des moyens

4.1 Main d'œuvre (les personnels et leur compétences)

L'organigramme des personnels affectés au chantier accompagné de leurs qualifications (encadrement et personnel du chantier)

En cas de groupement, le soumissionnaire décrira la répartition des tâches entre les intervenants et les mesures prises permettant de garantir la coordination des prestations.

4.2 Matériels

Indiquer les moyens permettant de maîtriser l'exécution (matériels affectés au chantier) et les moyens mis à disposition du chantier pour assurer l'auto contrôle et le contrôle interne

4.3 Matériaux

Indications concernant les principales fournitures et les références des fournisseurs correspondants

Indiquer les procédures appliquées aux fournisseurs

4.4 Méthodes

Identification des tâches (opérations du chantier) et des points sensibles (points critiques et points d'arrêts)

Dispositions proposées par l'entreprise, liste des procédures envisagées en terme de :

- o de maîtrise de la planification de la réalisation,*
- o de maîtrise des études d'exécution,*
- o de maîtrise des processus d'exécution,*

5 Engagements de qualité

5.1 *Gestion documentaire*

5.2 *Gestion des contrôles*

5.2.1 Plan d'organisation des contrôles

5.2.2 Actions spécifiques

5.3 *Planning et phasage*

5.4 *Gestion des interfaces*